



**Agnès
VAN LUCHENE**
SNEPAP-FSU



**Quel est ton parcours professionnel ?
Qu'en est-il de ton engagement syndical ?
Quelles sont tes fonctions syndicales aujourd'hui ?**

Assistance sociale de formation, je suis entrée dans la Pénitencière à compter de 1989 où j'ai exercé mon métier pendant 17 ans, avant d'intégrer le corps des CPIP en 2006.

Marquée par des injustices lors de mon début de carrière, la notion de défense et de représentation des personnels me paraît essentielle. Soutenue par le SNEPAP dès ma première prise de poste, je me suis ensuite engagée sur le plan régional de 1992 à 1999 avant d'intégrer le bureau national de 1999 à 2001.

Représentante des personnels en CHSCT, en CT SPIP pour le SNEPAP, j'ai également occupé différentes fonctions de Représentant des personnels en Action sociale pour la FSU au sein de diverses instances : au CNAS Justice (2010-2014), au CIAS (2010 à ce jour), à la SRIAS Grand-Est (de 2010 à ce jour).

Actuellement, je suis titulaire au CIAS, co-animatrice de la commission permanente du Budget et suppléante à la SRIAS Grand-Est.



L'action sociale vise à mieux articuler la vie professionnelle avec la vie personnelle. Elle a pour objet l'amélioration des conditions de vie des agents et de leurs familles. Concrètement, il y a des prestations spécifiques



Pourquoi la place des représentants syndicaux est importante dans l'action sociale ?

L'action sociale est co-construite par les OS représentatives et l'administration, en lien avec les prestataires. La FSU est particulièrement attachée à ce mode de gouvernance. Les agent-es doivent pouvoir facilement s'adresser à leurs représentant-es du personnel et à leur administration pour bénéficier des prestations et faire connaître leurs besoins. L'implication des OS est importante, et sans leur travail, l'action sociale en tournerait pas.

QUELLE EST LA MESURE D'ACTION SOCIALE DONT TU ES LA PLUS FIÈRE ?

Dans le cadre de l'intersyndicale, je suis fière des actions menées pour la revalorisation de toutes les prestations individuelles (chèques-vacances, le chèque emploi service universel CESU garde d'enfants, ou l'aide à l'installation des personnels AIP,) mais également par la création des 1000 places de crèche supplémentaires dans le cadre de la signature de l'accord égalité pro femmes-hommes. S'agissant de mes fonctions en tant que co-animatrice de la commission permanente du budget, j'ai également été fière de la création d'outils et de graphiques rendant le budget plus lisible et d'éviter ainsi des discours en trompe l'oeil lors des séances plénières.

Quelles sont mesures que tu aimerais voir aboutir prochainement ?

- L'amélioration de l'accès au logement social pour les fonctionnaires et agents publics avec la sanctuarisation du 5% fonctionnaire
- L'indexation des barèmes d'accès aux prestations sur l'inflation
- La création d'un CESU périscolaire 6-12 ans